

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tenue le 5 juin 2007 à 16h00 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry
De l'Université de Montréal

Étaient présents : Ali, Ather; Babai Feridoun; Boucher, Jacques; Brazeau, Jacques; Brunet, Robert; Cauchy, Venant; Chung, Young Sup; Comtois, Roger; Couturier, Guy; Daignault-Gélinas, Monique; Davignon, André; Décarie, Vianney; Gouin-Décarie, Thérèse; Demers, Jean-Marie; Demers, Pierre; Derome, Jean-Robert; Desrosiers, Jacques; Dion, Marie-Anne; Durand, Guy; Fortin, Aline; Gagnan, Michèle; Gervais, Flore; Godin, Jean Cléo; Gosselin, Roger; Hélal, Georges; Houde-Nadeau, Michèle; Laberge-Nadeau, Claire; Lajoie, Andrée; Leclerc, Denise; Legault, André; Lespérance, Michel; Le Tourneux, Jean; Lussier, Jean-Paul; Marinier, Raymonde L.; Mathieu, Léo; Messier, Bernard; Mongeau, Estelle; Nadeau, Pierre; Pelchat, Diane; Rolland-Thomas, Paule; St-Pierre, Jacques; Thibaudeau, Marie-France; Tousignant, Pierre; Vaillancourt, Jean-Guy; Vallée, Lionel; Veilleux, René.

1. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour.

Le Président de l'APRUM, Jacques St-Pierre, demande aux membres présents d'autoriser Robert Brunet à agir en tant que président de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

L'Assemblée générale annuelle est alors déclarée ouverte à 16h10. Et sur une proposition de M. Guy Couturier, dûment appuyée par Mme Marie-France Thibaudeau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin 2006.

Le président demande si le procès-verbal est conforme. Sur une proposition de M. Ather Ali appuyé par Mme Michèle Houde-Nadeau le procès-verbal est déclaré conforme et adopté à l'unanimité.

3. Rapport du Président.

Le Président note d'abord l'aide que lui apporte le Conseil et l'en remercie. Il souligne de façon particulière le geste de Roger Gosselin qui a accepté de retirer sa candidature pour permettre au Président de confier certaines tâches à un membre qui dispose d'une plus grande disponibilité. Il en profite pour informer l'Assemblée que par souci de décentralisation, il a procédé à une réaffectation des tâches entre les membres de son Conseil. Lors d'une réunion spéciale tenue le 8 février 2007. Il en fait la nomenclature.

Il remercie ensuite les membres de l'APRUM pour l'appui qu'ils ont apporté à la candidature de Robert Brunet au poste de membre du Comité de retraite, poste auquel il a accédé avec 93% des suffrages exprimés.

Comme il le fait chaque année, le Président a souligné le décès de certains de nos membres en cours d'exercice. Ils sont au nombre de 14.

Ce sont :

Sandorfy, Camille	Chimie	6 juin 2006
Lorrain, Paul	Physique	29 juin 2006
Beaudry, Jean-R.	Sciences biologiques	12 juillet 2006
Savard-Goulet, Françoise	Réadaptation	16 juillet 2006
L'Abbé, Maurice	Math. et stat.	21 juillet 2006
Léonard, Robert	Musique	29 juillet 2006
Rivest, Roland	Chimie	29 juillet 2006
Pager, Robert	Ophtalmologie	28 septembre 2006
Ducharme, Jacques-R.	Pédiatrie	26 novembre 2006
Forget, Marthe	Musique	19 décembre 2006
Carrasco, Félix	Littératures et langues mod.	2 janvier 2007
Robillard, Edmond	Théologie	5 janvier 2007
Bosco, Monique	Études françaises	17 mai 2007
Baron, Georg P.J.	Sciences biologiques	1 ^{er} juin 2007

En terminant, il félicite les collègues qui ont été proclamés « professeurs émérites ».

Ce sont :

Bergeron, Michel (Physiologie)
Ciotola, Pierre (Droit)
Davidson, Colin H. (Aménagement, architecture)

Ferland, Francine (Réadaptation, ergothérapie)
Granger, Luc (Psychologie)
Juteau, Danielle (Sociologie)

Lajoie, Andrée (Droit)
Maheu, Louis (Sociologie)
Melançon, Robert (Littératures de langue française)

Menezes, Jose (Microbiologie, immunologie)
Péronnet, François (Kinésiologie)
Schick, Erik (Chirurgie)

Trahan, Michel (Adm. et fond. de l'éducation)

4. Rapport du Secrétaire.

Le Secrétaire souligne le fait que les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à 8 reprises, auxquelles s'est ajoutée une rencontre prolongée afin de procéder à l'affectation décentralisée des tâches dévolues au Conseil.

Il a ensuite noté qu'en fin d'exercice 2007, 549 membres étaient en règle avec leur Association, alors qu'on en comptait 525 à pareille date en 2006.

Le Secrétaire déclare ensuite qu'il a reçu le rapport du Comité des candidatures des mains de son Rapporteur M. Jean-Paul Lussier, tel que le demande notre Constitution. Il se lit comme suit :

« Les membres du comité des candidatures en fonction dans l'exercice 2006-2007 sont Normand Dufort, Jean-Luc Pilon, Claire-Lise Richer, Andrée Imbach et Jean-Paul Lussier. Selon les dispositions de la Constitution de l'APRUM, le processus de nomination des membres de son Conseil pour l'année 2007-2008 a été mis en marche à la mi-janvier et les membres de l'Association ont eu jusqu'au 31 mars pour présenter leur candidature. Au terme de cette période le comité avait reçu une seule candidature à chacun des postes à combler ».

Par conséquent, les élus suivants formeront le Conseil de l'APRUM pour l'exercice de 2007-2008 :

Président : Jacques St-Pierre
Vice-Président : Jacques Boucher
Secrétaire : Lionel Vallée
Trésorier : Jean-Robert Derome

Conseillers : Robert Brunet, Marie-Anne Dion, Jean Cléo Godin et Gilles Rondeau.

5. Rapport du Trésorier.

Le Trésorier distribue et commente un document en plusieurs tableaux portant sur l'état des finances de l'Association en date du 5 juin 2007. Il souligne que celle-ci accuse un léger déficit pour l'année en cours, estimé à 300\$. Ce déficit est principalement dû à l'envoi à tous les membres de deux missives supplémentaires du Président.

Il invite ensuite les membres à s'acquitter de leur cotisation dès que possible, ce qui éviterait au secrétariat de se trouver en situation de manque de liquidité. D'autre part, le Trésorier souligne le fait que certains membres, par oubli, s'acquittent deux fois de leur cotisation dans la même année.

Après quelques échanges sur cette situation, une proposition de Michel Lespérance, dûment appuyée par M. Guy Durand, demande que dans un tel cas le deuxième versement soit considéré comme une contribution volontaire du membre à l'Association.

Comme le Trésorier prévoit pour l'exercice 2007-2008 une situation financière équilibrée, il propose de maintenir la cotisation des membres à 35\$. Sa proposition est appuyée par Jean-Marie Demers, et l'Assemblée approuve les états financiers à l'unanimité.

6. Club informatique de l'APRUM.

M. Jean-Robert Derome, responsable de cet atelier, explique en quoi consiste ses activités. Quelques membres qui ont assisté aux activités du club, en profitent pour souligner tout ce que chacun des participants est en mesure d'en retirer. De plus, M. Jean-Paul Lussier souligne que le plan de cet atelier et ses grandes composantes théoriques peuvent être consultés sur le site Web de l'Association (<http://www.APRUM.UMontreal.CA>)

Pourtant on note que les présences à ces ateliers ne justifient peut-être pas la mobilisation et les efforts fournis par l'animateur. Par conséquent, M. Derome, proposera une nouvelle façon de procéder qui trouvera écho dans une prochaine parution de la « Lettre du Président. ».

7. Régime de rentes (RRUM).

M. Robert Brunet déclare, d'entrée de jeu que « la caisse de retraite du RRUM a connu une autre très bonne année en 2006, avec un rendement très honorable de 12,2% », et que ce taux est comparable à celui des grandes caisses de retraite du Canada. Il ajoute que notre caisse « est pleinement provisionnée pour faire face à ses obligations à l'égard des retraités ». Il note cependant que « la hausse de l'indice des prix à la consommation (septembre 2007) n'a été que de 0,70% » en comparaison avec 2006, alors qu'il se situait à 3,36%.

Le RRUM, par l'intermédiaire de la firme Morneau-Sobeco, procède à une évaluation actuarielle du régime sur une période de 3 ans. Ces données, avec l'aide de quelques experts, devraient permettre de mieux orienter les politiques du RRUM pour les prochaines années.

D'autre part, M. Brunet pense que la nouvelle loi 30 modifie considérablement les régimes de retraite. Il en conclut que certains ajustements seront nécessaires pour des régimes de rente comme le nôtre.

M. Brunet conclut enfin sur deux dossiers qui devraient occuper le RRUM au cours des années à venir : l'investissement et les relations avec les firmes gestionnaires de nos placements, et les lois préparatoires que les deux gouvernements s'appêtent à rendre publiques et qui porteront sur « les assouplissements envisagés aux régimes de retraite, qui permettraient des retraites progressives avec salaires réduits auxquels s'ajouteraient des prestations de retraite ».

M. Roger Comtois demande où en est l'affaire Lancer. M. Brunet répond que le recours collectif est toujours devant les tribunaux. Il croit qu'une solution est en vue, mais que la manne ne sera pas abondante.

En conclusion, le Président St-Pierre se dit convaincu qu'il faut maintenir la présence des retraités dans ce genre de comités, car leur contribution est importante. Il propose qu'à l'avenir une chronique fasse état de l'avancement de ce genre de dossier dans les Grains de sagesse.

8. Assurance-santé.

Le Président a rendu compte de l'étude faite à sa demande par M. Robert Cléroux sur les discussions que l'APRUM a eue avec la Croix Bleue au sujet des tarifs demandés aux membres pour l'assurance-santé. Il a référé les membres au résumé qu'il fera dans une prochaine lettre mensuelle pour plus de précisions.

9. Site Web de l'APRUM.

M. Jean-Robert Derome, responsable de ce dossier auprès du Conseil, a incité les membres à consulter d'avantage le site Web de l'Association car ils y trouveront des rubriques variées et intéressantes, autant sur des sujets qui ont caractère d'archive que sur des thèmes d'actualité. Il a regretté cependant que la section « opinion libre » soit si peu utilisée par les membres. Il se propose enfin de modifier la facture du site dans les mois qui viennent.

10. Grains de sagesse.

Le Président précise que la prochaine parution des Grains de sagesse sera disponible dans les jours qui viennent. Il a souhaité que les membres réagissent aux articles qu'ils contiennent, que des sujets soient proposés aux responsables, que des membres préparent des textes pour publication afin que tous puissent bénéficier de la diversité des thèmes, des approches et des opinions.

11. Comité des candidatures : élection de deux membres.

Deux membres de ce comité terminent leur mandat cette année. Ce sont Mes. Normand Dufort et Jean-Luc Pilon. M. Jean-Paul Lussier, président du comité, rappelle quelques éléments du CV des deux personnes en nomination. Il souligne aussi que M. Gérald Albert (médecine dentaire) est membre substitut de ce comité. Il propose alors que l'on reconduise dans leur fonction les deux membres ci-haut mentionnés. Cette proposition a été dûment appuyée par M. Jean-Marie Demers, et votée à l'unanimité par l'Assemblée.

12. Affaires diverses.

Aucune affaire diverse n'est inscrite à l'ordre du jour ni n'a été proposée par l'Assemblée.

Levée de la séance.

La levée de la séance a été proposée par M. Roger Gosselin dûment appuyé par Mme Paule Rolland-Thomas à 17h15.

Jacques St-Pierre

Lionel Vallée

Le Président

Le Secrétaire